

DOSSIER INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 19 novembre 2014
Salle Maupassant

Dossier n° 2014-13 à 14 h 30 : NEUFCHÂTEL-EN-BRAY - Extension d'un ensemble commercial à Neufchâtel-en-Bray, rue de Flandre, par la création de 4 bâtiments d'une surface de vente de 3 635 m2.

Composition de la commission :

- le maire de Neufchâtel-en-Bray, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté de communes du pays neufchâtelois chargée de l'aménagement de l'espace et du développement ;
- le maire de Dieppe, commune la plus peuplée de l'arrondissement, ou son représentant ;
- le président du conseil général de Seine-Maritime, ou son représentant ;
- l'adjoint au maire de la commune d'implantation, en remplacement du président de l'établissement public de coopération intercommunale chargé du SCOT auquel adhère la commune d'implantation ;
- Madame Frédérique THAFOURNEL (Confédération Syndicale des Familles) ou Monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation ;
- Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC Que choisir) ou Madame Danièle CALLE (UFC Que choisir), personnalités qualifiées en matière de développement durable ;
- Monsieur Olivier GOSSELIN (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou Madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement), personnalités qualifiées en matière d'aménagement du territoire.